Forçage d'une barrière pour sortir d'un parking public payant

| Par Arnaudd |
|--|
| Bonjour |
| Garé dans un parking payant géré par la ville, j'ai voulu sortir de ce dernier. Mon ticket de parking n'en |

Garé dans un parking payant géré par la ville, j'ai voulu sortir de ce dernier. Mon ticket de parking n'entrait pas dans la borne. Dans la borne de la barrière voisine non plus. J'ai donc appuyé bouton d'urgence en vain, pas de réponse. Vu l'heure tardive, pas de réponse au téléphone non plus. Énervé j'ai sorti ma carte afin de payer les 20 euros demandés en cas de ticket perdu. La poisse me suit, je cassé ma carte bancaire. Les minutes passent, je suis coincé et je n'ai pas de solution. J'ai donc soulevé la barrière manuellement en forçant. Dès le lendemain matin j'ai appelé le parking pour m'expliquer et payer ce que je dois. Impossible de joindre le service de la ville qui s'occupe des parkings payants. Ça fait deux jours que je tente de les appeler plusieurs fois par jour sans réponse.

Que dois je faire? Le parking est placé sur vidéo surveillance. Je vais donc être retrouvé, je ne suis pas malhonnête, je vais reconnaître les faits et expliquer mon problème mais ça reste du vandalisme, ça m'étonnerait que la ville s'arrange à l'amiable. Quels sont les risques juridiques que j'encours? Comment puis-je défendre le fait que j'ai tout tenté avant de soulever la barrière?

Par ESP

Bonsoir et bienvenue

Adresser un courrier recommandé avec AR au service ou au maire serait une solution adaptée.